

# Montreuil : le shiatsu au chevet des malades du cancer

Roselyne Legrand pratique le shiatsu ou « pression des doigts » auprès des personnes atteintes de cancer. Cette discipline japonaise, encore peu reconnue en France, aurait des résultats bénéfiques contre les effets secondaires de la chimiothérapie.



Montreuil. « Je ne guéris pas la maladie, j'apaise les effets secondaires de la chimiothérapie comme les nausées ou l'insomnie », explique Roselyne Legrand. [Roselyne Legrand](#)

Le patient allongé à même le sol, elle déplace ses doigts de la tête jusqu'aux pieds. Roselyne Legrand est praticienne de shiatsu, une

technique qui rétablit la circulation dans les méridiens, les canaux par lesquels circule l'énergie du corps.

Fondé sur les principes de l'acupuncture, le shiatsu est une pratique ancestrale japonaise influencée par la médecine traditionnelle chinoise. Utilisé pour réduire le stress, la fatigue ou encore les troubles de la digestion, il s'adresse également aux personnes souffrant d'un cancer.

## **Apaiser les effets secondaires du traitement**

« Je ne guéris pas la maladie, j'apaise les effets secondaires de la chimiothérapie, comme les nausées ou l'insomnie », explique Roselyne Legrand. Cette ancienne assistante de direction a suivi une formation de quatre ans avant d'installer son cabinet à Montreuil, l'année dernière.

« Avant de toucher la personne, je prends le temps de l'écouter, car le milieu hospitalier peut être compliqué avec des médecins débordés qui voient défiler des malades », raconte-t-elle.

La praticienne s'occupe de patients en stade terminal ou en rémission. Comme Carmen Pocheron. « Je ne connaissais pas le shiatsu avant de rencontrer Roselyne, mais j'ai voulu essayer pour faire cesser mes insomnies et mes nausées », indique-t-elle.



Roselyne Legrand

En 2011, les médecins lui diagnostiquent un cancer du sein de type 2. Après une opération et plusieurs sessions de radiothérapie, la sexagénaire suit une chimiothérapie par voie orale. « Après la première séance de shiatsu, je me sentais beaucoup mieux. J'ai enfin réussi à dormir », se souvient-elle. Son cancer détecté à temps, Carmen Pocheron n'a pas suivi le traitement le plus invasif.

### **« Reboostée et plus détendue »**

Ce n'est pas le cas de Catherine\*, qui a suivi une chimiothérapie par intraveineuse pour soigner un cancer du sein. Toutes les trois semaines pendant trois mois, elle se rend à l'hôpital pour effectuer ses séances de chimiothérapie. Résultat, elle perd ses cheveux et n'a plus d'appétit.

« J'étais déjà une adepte du shiatsu et j'ai préféré recourir à cette méthode plutôt que de prendre encore plus de médicaments pour limiter les effets secondaires de la chimio », déclare-t-elle. Le traitement la fatigue tellement qu'elle doit attendre trois jours pour se rendre chez son praticien.

« Après 45 minutes de shiatsu, mes nausées avaient disparu, je me sentais reboostée et plus détendue », constate la patiente. Seul regret, sa mutuelle ne rembourse pas les consultations, qui oscillent entre 50 et 75 euros selon les praticiens.

*\*Le prénom a été modifié.*

## **« LES PROFESSIONNELS SONT PLUS OUVERTS AUX MÉDECINES ALTERNATIVES »**

Le docteur Laurence Bahuet a travaillé pendant quinze ans au service d'oncologie du CHU de Poitiers (Vienne) où une praticienne de shiatsu intervient pour soulager les malades sous chimiothérapie.

Aujourd'hui au service de soins palliatifs de l'hôpital de Niort (Deux-Sèvres), elle recommande le shiatsu à ses patients, notamment pour faire cesser les nausées.

### **Privilégier un praticien recommandé par son médecin**

Selon la médecin, « les professionnels sont davantage ouverts aux médecines alternatives mais cela ne fait partie de la politique de santé actuelle car les hôpitaux sont dans une logique de rentabilité ».

Laurence Bahuet appelle cependant à la vigilance, « les personnes atteintes d'un cancer sont parfois prêtes à essayer n'importe quoi à n'importe quel prix, il vaut mieux faire appel à une association qui a pignon sur rue ou à un praticien recommandé par son médecin ».

**Par Jeanne Cassard**

Le 28 mars 2019 à 12h19

